



RAPPORT D'ACTIVITÉ URPS CDLB 2023

Les 12 administrateurs de votre URPS CDLB



Dr Dominique LE BRIZAULT
Président
Exerce à Rennes (35)



Dr Emmanuelle THIERRY
Vice-présidente
Exerce à Baud (56)



Dr Pierre AUFFRET
Trésorier
Exerce à Landerneau (29)



Dr Romain MARCAUD
Trésorier adjoint
Exerce à Ploudalmézeau (29)



Dr Janig BRUCHIER-GALERNEAU
Secrétaire Générale
Exerce à Saint-Brieuc (22)



Dr Pierre-Emmanuel ROTTY
Secrétaire adjoint
Exerce à Saint-Avé (56)



Dr Jildaz LE COURANT
Président de la Commission
de contrôle des comptes
Exerce à Saint-Méen-le-Grand (35)



Dr Clémence BERTRAND
Membre de la Commission
de contrôle des comptes
Exerce au Rheu (35)



Dr Julien DEMOY
Membre de la Commission
de contrôle des comptes
Exerce à Erquy (22)



Dr Kevin BLÉNO
Élu
Exerce au Relecq-Kerhuon (29)



Dr Marie BUTEUX-FLOCH
Élue
Exerce à Yffiniac (22)



Dr Stéphanie GUILLOT
Élue
Exerce à Noyal-sur-Vilaine (35)

Installés dans les 4 départements bretons, ils représentent leurs pairs, les 1946 chirurgiens-dentistes libéraux de Bretagne, dans les instances régionales ou locales de santé.

www.urpscdlb.bzh

L'édito du Dr Dominique LE BRIZAULT, président

L'Union Régionale des Professionnels de Santé Chirurgiens-Dentistes Libéraux de Bretagne, ou URPS CDLB, est la seule association qui accompagne l'ensemble des chirurgiens-dentistes libéraux bretons.

Vous souvenez-vous que les 12 administrateurs de l'URPS sont tous des praticiens libéraux en exercice comme vous, élus en 2021 pour 5 ans par vous ?



L'URPS CDLB a pour objectif d'offrir aux chirurgiens-dentistes un soutien dans leur exercice libéral : sensibilisations, formations, outils facilitants, informations sur les aides à l'installation, expérimentations de santé publique, publications de petites annonces... Elle est force de propositions en santé publique buccodentaire, autour de la prévention et des besoins en soins dentaires.

Quand c'est pertinent, nos actions sont menées avec des organismes de la profession (Ordres, associations de prévention buccodentaire...) ou avec les URPS des autres professions de santé libérales.

Les Élus sont épaulés dans leurs fonctions par des salariées : 2 chargées de missions Santé publique et 2 secrétaires (l'une administrative et l'autre comptable).

Durant une année, une étudiante a rejoint l'équipe pour participer, au nom des 10 URPS de Bretagne, à l'organisation de la grande Journée régionale "Santé des soignants" du 16 juin 2023 à Lorient, notre événement majeur de 2023.

Au final, cette année 2023 s'est déroulée pour l'URPS sous le signe "des santés" au pluriel : santé des soignants, santé environnement, santé publique, "one health" (une seule santé)...

Que fait notre URPS ?

Parmi ses missions premières, l'URPS siège officiellement au nom de tous les chirurgiens-dentistes libéraux dans les instances de la démocratie sanitaire :

- la CRSA - Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie ;
- le CRONDPS - Comité régional de l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé) ;
- les Commissions CESP (Contrats d'Engagement de Service Public) de sélection des étudiants signataires de ces contrats ;
- les CODAMUPS-TS - Comités départementaux de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires ;
- la Commission Antibiotologie Bretagne, renommée Comité de pilotage "PCI BUA" pour "Prévention et contrôle des infections. Bon usage des Antibiotiques" ;
- les CTS - Conseils territoriaux de santé des 7 territoires de santé bretons ;
- la CARPEC - Cellule d'Appui Régionale pour les Projets d'Exercice Coordonné ;
- la Commission régionale de sélection des CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé)...



Et les autres URPS de Bretagne et de France ?

Les 10 URPS bretonnes (URPS des Biologistes, Chirurgiens-Dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Médecins, Orthophonistes, Orthoptistes, Pédicures-Podologues, Pharmaciens et Sages-Femmes) travaillent ensemble depuis 11 ans autour du développement de l'exercice pluridisciplinaire et des pratiques coopératives.

Elles se réunissent une fois par mois en comité de pilotage appelé « Copil inter-URPS ».



Plusieurs champs pluriprofessionnels sont étudiés par le Copil : la santé des soignants, la vaccination des soignants et des patients, l'apnée du sommeil de l'enfant, le parcours de santé de la femme, le Covid long, les fragilités chez la personne âgée, la e-santé et l'exercice coordonné.

En parallèle, notre URPS CD Bretagne est attachée à échanger régulièrement sur ses projets avec les URPS Chirurgiens-Dentistes d'autres régions de France : Normandie, Pays-de-la-Loire, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté, Occitanie...

Bilan financier

L'Urssaf Caisse nationale (anciennement Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale - ACOSS) a reversé le montant de 385 701,01 €, au titre de l'exercice 2023, à l'URPS CDLB.

Ce montant correspond à la "Cotisation aux URPS" (CURPS) prélevée annuellement et automatiquement auprès de l'ensemble des chirurgiens-dentistes libéraux exerçant en Bretagne.

Comme prévoit la loi régissant le fonctionnement des URPS, pour chaque demi-journée de présence aux réunions internes ou externes, les Élus sont indemnisés à hauteur de « 12 C » au titre de la perte d'exploitation professionnelle (Indemnité forfaitaire de fonctionnement - IFF).

En 2023, l'indemnité mensuelle du président n'a pas fait l'objet d'un vote de réévaluation. Son montant est donc resté identique aux années antérieures.

Afin de mener à bien ses missions, l'URPS CDLB se réunit aussi en interne, en Groupes de Travail (GT) pour lesquels la participation des Élus fait l'objet d'une indemnité minorée d'une valeur de « 4 C ».

L'indemnisation cumulée des Élus s'élève à 72 086,84 € (IFF et frais de déplacements) en 2023.

Deux Assemblées Générales (AG) se sont tenues les 6 avril et 16 novembre 2023. Une réunion de Bureau précédait chacune de ces assemblées.

Lors de l'AG du 6 avril 2023, dite de « clôture des comptes », les comptes de l'URPS CDLB pour l'exercice 2022, réalisés par un cabinet comptable, ont été validés par la Commission de Contrôle interne des comptes, par le Commissaire aux Comptes et par les Élus.

Les salariées ont suivi, animé ou organisé au total plus de 200 réunions, points d'étape, conférences et événements régionaux, départementaux ou locaux en 2023.



Communications

Site internet et réseaux sociaux

En 2023, l'URPS CDLB a publié sur son site internet :

- 56 actualités,
- 11 petites annonces,
- 59 formations de partenaires,
- 265 visiteurs uniques l'ont exploré.

La page Facebook de l'URPS était suivie par 621 abonnés et a reçu 901 visites.

Le compte Instagram, créé fin octobre 2023, a déjà vu passer 73 visiteurs et convaincu 61 abonnés.

Au total en 2023 sur ces deux réseaux sociaux : 70 publications, 23 commentaires et 75 republications.

La page LinkedIn, forte de 440 abonnés (dont 157 nouveaux en 2023) a eu 495 visiteurs (1432 clics !) pour ses 74 publications.

La chaîne YouTube propose en accès libre les replays des webinaires, le retour filmé de la Journée Santé des soignants et les vidéos Santé environnement. L'ensemble des vidéos de la chaîne a totalisé 562 visionnages en 2023.

Dans le cadre de l'inter-URPS, les 10 URPS de Bretagne ont lancé en juin 2023 un site internet commun dédié aux projets pluriprofessionnels. Vous pouvez le découvrir sur :

<http://www.inter-urps-bretagne.org>.

Il comptabilise déjà 781 visiteurs.



Newsletters

L'URPS CDLB a envoyé quatre lettres d'information numériques sur différents sujets :

- La journée régionale "Santé des soignants" ;
- Les témoignages sur la régulation dentaire ;
- Le rapport d'activité 2022 ;
- La boîte à outils "Vaccinations" ;
- Les webinaires et événements à venir...

Ces 4 newsletters ont été ouvertes par 48 % des destinataires, soit près de 600 ouvriers.

Actions phares de 2023

Santé des soignants

Les URPS de Bretagne travaillent ensemble sur la santé des soignants depuis 2018.

Après la 1ère Rencontre régionale de mars 2021, en visioconférence du fait de la pandémie, il a été décidé d'organiser une grande journée en présentiel en 2023.

Les 10 URPS ont missionné notre URPS pour embaucher en leur nom une chargée de mission en alternance (année universitaire 2022/2023). Son travail avec les autres salariés des URPS a permis de réunir 199 participants professionnels de santé, acteurs de santé, institutionnels et partenaires le 16 juin 2023 à la Cité de la Voile Éric Tabarly de Lorient (Morbihan). 27 chirurgiens-dentistes ont participé, soit la 2ème profession après les infirmiers (36).



Cette rencontre fut riche de 2 conférences, une table ronde ("Ma santé : qui s'en occupe en Bretagne ?") et 8 ateliers qui ont porté sur les sujets suivants :

- Boîte à outils pour gérer ma détresse
- Gérer les incivilités et les situations de conflits
- Au secours, mon emploi du temps déborde !
- Comment les URPS agissent-elles pour ma santé ?
- Refus de soin et culpabilité
- Quels outils pour lâcher prise ?
- Recours à la protection juridique
- Ma e-réputation

94,6 % des soignants répondants ont déclaré être satisfaits ou très satisfaits de l'évènement, rendu possible avec le concours financier de partenaires, parmi lesquels l'Agence Régionale de Santé Bretagne (ARS), les Caisses d'Assurance Maladie, le Groupe Pasteur Mutualité et la Région Bretagne.

La Journée s'est conclue par le discours de Mme Agnès Firmin-Le Bodo, alors Ministre déléguée chargée des Professions de santé.



Des perspectives d'actions sont ressorties de l'évaluation de la Journée, notamment la rédaction de fiches pratiques (en cours) et l'organisation de webinaires.

Afin de s'inspirer du succès d'actions réalisées dans d'autres régions, la Commission inter-URPS Santé des soignants a assisté en décembre 2023 au Forum "Qualité de vie au travail QVT" organisé par la Fédération des URPS de Centre-Val de Loire.

Santé environnement

Notre URPS est investie dans la thématique de l'écoresponsabilité et de la santé environnement au cabinet dentaire depuis 2018. En 2023, nous avons poursuivi nos travaux en travaillant à la réalisation de courtes vidéos engageantes autour des écogestes et des réflexions à mener pour un cabinet écoresponsable.

La 1ère vidéo a été diffusée en décembre et les 5 autres ont suivi début 2024.



Nous participons également au Plan Régional Santé Environnement de Bretagne depuis plusieurs années, étant membres de son comité de pilotage et participant aux ateliers de lancement du PRSE n°4.

Dans ce cadre, l'ARS et la Région Bretagne souhaitent que nous travaillions avec leurs équipes et les autres URPS bretonnes sur des outils destinés aux professionnels de santé : fiches pratiques, webinaires, ... notamment sur la gestion des déchets et l'hygiène en cabinet libéral.

Toujours autour du développement durable, notre URPS fut l'une des intervenants du colloque annuel de l'UFSD en octobre 2023 au Ministère de la santé. L'évènement était dédié à cette thématique. Notre association y a fait un retour sur son projet PEPS et y a évoqué ses actions futures.

Visionnez nos vidéos Santé environnement



Actions phares de 2023

Premier Bulletin annuel postal



2023 fut l'année de l'envoi par la Poste à tous les chirurgiens-dentistes libéraux bretons du premier Bulletin annuel de notre URPS.

Face aux injonctions d'instantanéité et à la volatilité des réseaux sociaux et des mails actuels, l'idée est venue du GT Communication de vous écrire "à l'ancienne", par courrier, pour une lecture reposée et reposante.

Ce Bulletin n°1 s'est focalisé sur plusieurs actions que nous avons à cœur de développer pour vous :

- les témoignages de chirurgiens-dentistes de la régulation au SAMU ;
- des retours sur nos projets "Environnement et cabinet dentaire" et "Santé des soignants".

Les interviews des CD Régulateurs dentaires

Savez-vous qu'une expérimentation de régulation dentaire est menée en Bretagne les dimanches et jours fériés, dans la foulée de la fermeture des cabinets lors du premier confinement de la pandémie de covid-19 ?

En quoi consiste-t-elle ? Un chirurgien-dentiste "régulateur", volontaire et formé à ce rôle, intègre la cellule du SAMU-Centre 15 afin de répondre aux usagers qui appellent le 15, se sentant en situation "ressentie" d'urgence dentaire. L'opérateur du SAMU transfère au CD régulateur le patient au téléphone afin qu'il lui propose un conseil, une ordonnance ou encore un RDV convenu le jour même au cabinet du chirurgien-dentiste de garde (effecteur) de son territoire de vie ou proche.

Ainsi, la régulation permet de requalifier les situations d'urgence, d'harmoniser le remplissage des créneaux de garde et de soulager les patients n'ayant pas besoin d'être vus le jour même mais nécessitant une prescription médicamenteuse en attendant leur RDV chez leur praticien habituel.

L'URPS suit cette expérimentation, portée par les Ordres départementaux. Pour le Bulletin annuel de 2023, l'URPS a interviewé, l'été précédent, 4 chirurgiens-dentistes régulateurs sur chacun des départements bretons pour en savoir plus sur leurs organisations départementales.

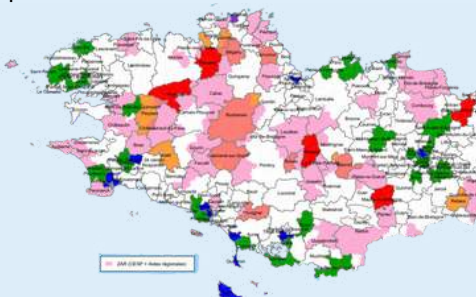
Retrouvez les témoignages des 4 CD régulateurs sur notre site internet.

Vous pouvez vous porter volontaire pour intégrer une équipe de CD régulateurs !



Démographie des chirurgiens-dentistes : Zoom sur les ZAR

Face au décalage trop important existant entre la densité supposée en chirurgiens-dentistes de certains territoires bretons (chiffres datant de plus de 10 ans !) et la réalité démographique du terrain, l'URPS a insisté auprès des instances pour que cette obsolescence du zonage national soit contre-carrée par une solution provisoire.



Ce fut chose faite avec les "ZAR" Zones d'Accompagnement régional, financées par l'ARS Bretagne, qui octroie des aides complémentaires à l'installation sur des zones en grande tension démographique.

Ces ZAR s'ajoutent aux zones sous-dotées et très sous-dotées existantes, bien qu'insuffisantes, permettant ainsi aux praticiens et aux étudiants intéressés par la signature d'un contrat d'engagement de service public (CESP) de faire leur choix parmi un plus grand nombre de communes d'exercice. Les ZAR existeront tant que le nouveau zonage ne sera pas paru et entré en application.

L'URPS accompagne les CD dans leur installation et leur départ à la retraite. Elle propose sur son site un onglet dédié aux petites annonces d'emploi et de vente et cession de cabinets et matériels.

S'agissant de la démographie des CD, des échanges réguliers ont lieu avec les deux UFR d'Odontologie et les Ordres départementaux et régional.

Actions phares de 2023

Parlons Préventions (au pluriel)

Vaccinations - GECOVAX

Comme chaque année en Bretagne, la campagne automnale de l'inter-URPS - "GECOVAX" de promotion de la vaccination antigrippale et anti-covid-19 a été réalisée avec succès, et même clôturée plus tôt que prévu face à la demande.

451 boîtes à outils d'information et de communication ont été envoyées en octobre à 2485 professionnels de santé, dont 41 chirurgiens-dentistes. Ces outils sont mis à jour tous les ans, et plaisent toujours autant.

Un flyer d'information spécifique à la vaccination contre les HPV a été ajouté.

En 2023, des soignants en exercice coordonné ont été accompagnés afin d'organiser des temps forts de vaccination antigrippale sur leur territoire.



Publics vulnérables

Notre URPS est engagée dans plusieurs actions à destination de publics à risque :

- Avec l'association HANDiDENT Bretagne, successeur du Réseau SDS Soins Dentaires Spécifiques Bretagne, en direction des patients en situation de handicap ;
- Lors de la création et ouverture de PASS dentaires, les permanences d'accès aux soins réservées aux usagers en situation de précarité (n'ayant plus ou pas encore protection maladie) ;
- Avec les autres URPS bretonnes, autour de la prévention des fragilités de la personne âgée (projet PAF, ci-après) ;
- Avec les autres URPS bretonnes, sur une pathologie sous-déjà détectée : les syndromes d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil ou SAHOS de l'enfant (ci-après).



PAF

Le projet inter-URPS "PAF" (Personnes Âgées Fragiles) se poursuit.

Une chargée de mission a été embauchée par l'Inter-URPS pour travailler sur le projet de refondation des urgences du Pays de Brest, afin d'éviter le passage aux urgences des personnes âgées.

L'objectif consiste aussi en un déploiement du projet PAF, qui propose des outils et un parcours pour accompagner les professionnels de santé à repérer de façon précoce les fragilités des personnes âgées.

Ces actions sont réalisées en direction des CPTS et MSP intéressées, en lien avec les acteurs du territoire et les filières gériatriques.



SAHOS de l'enfant

Après une année très riche en 2022 (le replay du grand webinaire régional est disponible sur notre chaîne YouTube), les membres du comité de pilotage du projet inter-URPS sur le SAHOS de l'enfant ont pris le temps de la réflexion, en 2023, afin de savoir quelle direction ils voulaient lui donner.

Faute de pouvoir réunir les experts auxquels ils pensaient pour la suite du projet, leur décision a été de mettre en pause cette action pour quelques mois.



Autres actions 2023

Prix de Thèse URPS CDLB, Diffusion de thèses d'étudiants

L'URPS est investie auprès des deux facultés dentaires bretonnes (Brest et Rennes).

Elle participe aux Conseils de gestion des deux UFR et intervient en direction des étudiants de dernière année.

Régulièrement, notre URPS organise son Prix de Thèse.

Une cérémonie de remise de prix a été organisée dans nos locaux rennais en octobre, en présence des représentants des Doyennes, des directeurs de thèse et des familles des lauréates.

Mme NATU a obtenu le Premier prix 2023 pour sa thèse "Ostéonécrose des maxillaires liée aux inhibiteurs de la résorption osseuse".

Mmes PIQUION et JORT ont reçu le Second prix 2023 pour leur thèse "Évaluation des thérapeutiques pulpaires mises en œuvre lors d'une fracture coronaire compliquée sur une dent permanente immature".

Nous avons également remis le Second prix de l'année précédente 2022 à Mme GOD pour sa thèse "Rôle du chirurgien-dentiste dans les violences conjugales".

Félicitations à elles 4 !

Une dizaine de fois par an, notre URPS accepte de diffuser des questionnaires de thèse d'exercice d'étudiants en chirurgie dentaire de Rennes ou Brest, voire d'autres régions, si la thématique est d'intérêt. Ce petit coup de pouce aux futurs diplômés permet, en retour, d'être mis au courant de thèses qui pourraient ensuite candidater à notre Prix de Thèse.



Exercices coordonnés : ESP, MSP, CPTS et GECO Lib'



L'URPS CDLB est membre du conseil d'administration de l'association GECO Lib' de promotion des exercices coordonnés. Elle participe à son financement, comme les autres URPS bretonnes.

GECO Lib' accompagne les professionnels de santé, dont les chirurgiens-dentistes, à la mise en place d'un exercice coordonné, qui peut être :

- une ESP - équipe de soins primaires,
- une MSP - maison de santé pluriprofessionnelle,
- une CPTS - communauté professionnelle territoriale de santé,
- un GECO - Groupe d'exercice coordonné informel, ou un CDS - centre de santé.

Au total au 31 décembre 2023, il existait en Bretagne :

- 20 ESP (+ 7 en 2023),
- 170 MSP (+ 22),
- 45 centres de santé (médicaux ou polyvalents) (+ 5),
- et 25 CPTS (+ 8).

9 % des chirurgiens-dentistes libéraux bretons exercent au sein d'une MSP ou ESP.

- Fin juin, les Rencontres annuelles de GECO Lib' se sont tenues à Rennes, avec l'ensemble des URPS et des acteurs bretons de l'exercice coordonné (ARS Bretagne, Assurance Maladie, etc.).
- En septembre, les URPS et les associations accompagnant des ESP, MSP et CPTS ont participé au séminaire "ERREC" (équipes ressources de l'exercice coordonné) organisé par l'ARS Bretagne et l'Assurance Maladie.

Notre URPS se met en lien avec les CPTS bretonnes formalisées ou en cours de création, afin de leur suggérer des actions de santé buccodentaire ou pluriprofessionnelles. Nous communiquons aussi régulièrement auprès de vous, afin de vous informer des dates de lancement de futures CPTS.

L'URPS représente les chirurgiens-dentistes au sein des Commissions de validation des projets de MSP et de CPTS. Elle assiste, dans la mesure du possible, aux événements organisés par les CPTS elles-mêmes, comme la soirée de la CPTS du Trégor, par exemple.

Communiquons plus efficacement

Transmettez-nous vos besoins & idées.

L'URPS CDLB souhaite utiliser les meilleurs moyens pour échanger avec vous sur les sujets qui vous intéressent.

Nous attendons vos idées et vos besoins de visioconférences, journées de formation, soirées de sensibilisation... en scannant ce QR-code :



www.urpscdlb.bzh



25 boulevard de la Liberté
35000 RENNES



contact@urpscdlb.bzh



02 30 83 71 79

Site web



LinkedIn



Facebook



Instagram



YouTube



Newsletter



Directeur de la publication : Dr Dominique LE BRIZAULT - Relecture : Les Élus et salariées de l'URPS CDLB
Mai 2024



Coupon-réponse d'actualisation de vos coordonnées

Votre URPS CDLB ne reçoit pas les informations concernant les nouveaux CD installés, ou vos déménagements et changements de mail du cabinet, etc.

- Vous n'avez jamais été destinataire de nos mails d'évènements ou newsletters ?
- Vous voulez nous informer d'une nouvelle adresse de cabinet, mail ou téléphone ?

Retournez ce coupon-réponse à : URPS CDLB - 25 bd de la Liberté - 35000 RENNES
ou scannez ce QR-code pour actualiser vos coordonnées en ligne



Mme / M. le Dr

Adresse du cabinet :

Code postal - Commune :

Mail professionnel :

Téléphone(s) professionnel(s) :

Je souhaite m'inscrire à la newsletter mail envoyée 4 fois par an (gratuit) : **OUI** **NON**